Rapport sur la Qualité et le Prix du Service Déchets -Année 2023-





Le territoire



- 11 communes
- 29 333 habitants (pop DGF)





Le service

Collectes assurées en régie

- 1 Benne à ordures ménagères à collecte latérale (+ 1 véhicule de secours)
- 2 Bennes à chargement arrière pour la collecte des sacs jaunes (+1 véhicule de secours)
- 1 Camion ampiroll pour la collecte des points d'apports volontaire (+ 1 véhicule de secours)

6 agents de collecte

- 1 assistante administrative et de facturation
- 1 agent communication de proximité et logistique
- 1 agent en charge de la maintenance
- 1 responsable de service



Accueil en déchèterie via un marché de prestation de service

Prestation assurée en 2023 par Brangeon

• La compétence traitement est assurée par le syndicat départemental TRIVALIS.



Rétrospective 2023

- Poursuite du renouvellement des Points d'Apport Volontaire sur le secteur Ouest du territoire (Saint Martin des Tilleuls, Saint Aubin des Ormeaux, La Gaubretière, Tiffauges et Les Landes Genusson)
- Groupement de commandes avec la Communauté de communes de Vie et Boulogne pour la fourniture des sacs jaunes en vue d'optimiser les coûts d'achats
- Attribution automatisée des sacs jaunes pour chaque foyer
- Renouvellement d'un camion à chargement arrière pour la collecte des sacs jaunes, motorisation gaz
- Renouvellement d'un camion à chargement latéral pour la collecte des ordures ménagères, avec motorisation si possibilité technico-économique
- Travaux de sécurisation sur les déchetteries (quai bennes à verre et gravats) et de reprise de voirie sur le site de Saint Martin des Tilleuls

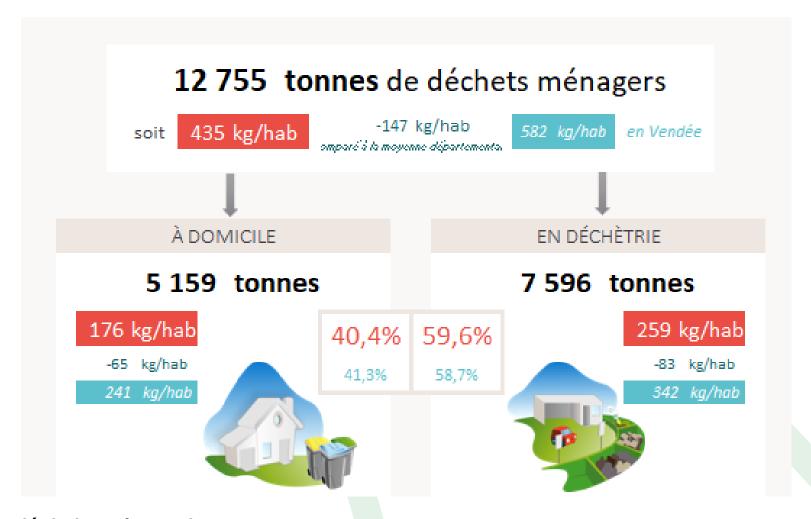


LES TONNAGES





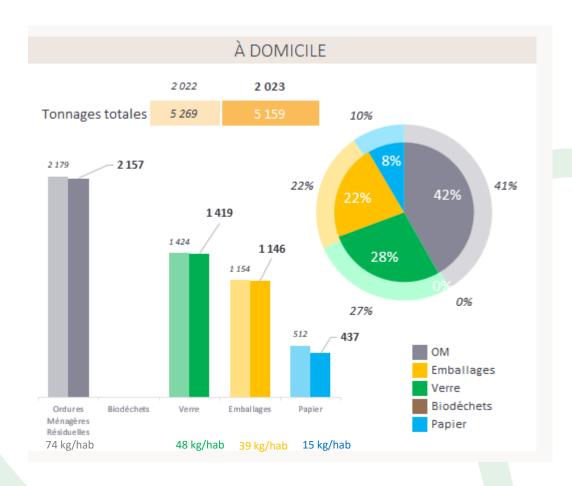
Collectes en Porte à Porte (PAP) et en Apport Volontaire (AV)



- Un ratio de déchets performant
- Une part non négligeable des déchèteries sur les tonnages collectés qui ne cesse d'augmenter



Collectes en Porte à Porte (PaP) et en Apport Volontaire (AV)



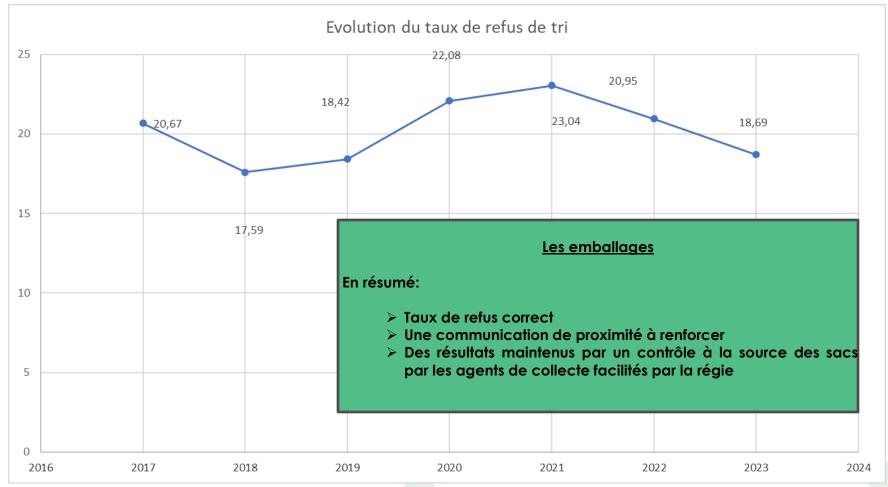
- Des tonnages d'ordures ménagères qui évolue peu
- Des tonnages de tri qui reste stable
- Les ordures ménagères pèsent moins de la moitié des déchets collectés en porte à porte ou en apport volontaire et déchetterie (les OM représentent 17% des tonnages globaux collectés par la collectivité – Pour rappel, la redevance est basée sur ce flux de collecte)

Les déchets en porte à porte et apport volontaire

En résumé:

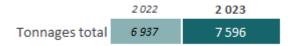
- > Peu d'évolutions des ordures ménagères
- Un tonnage d'Ordures Ménagères représentant 17% des tonnages globaux (vigilance sur l'équilibre de la redevance)



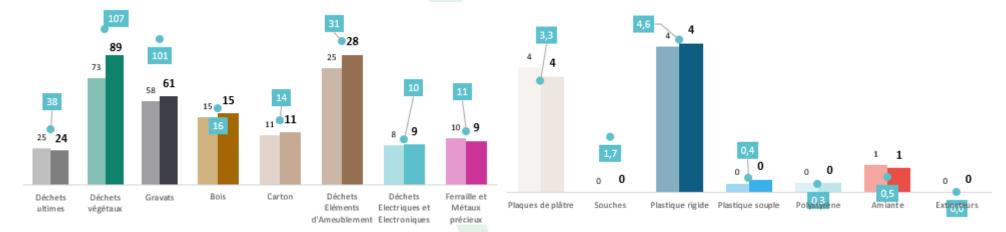


- Une amélioration constatée depuis 2 ans
- Le taux reste plus élevé qu'avant COVID : Nécessité de communiquer
- Un taux de refus qui reste satisfaisant

Collectes en déchèteries



- · 7596 tonnes collectées en 2023
- 259 kg/hab/an en 2023 de déchets déposés en déchèteries (2ème ratio le plus bas de Vendée)
- Des déchets ultimes, ratio en légère diminution qui reste le 2^{ème} ratio le plus bas de Vendée (23,7 kg/hab)
- Un tri très correct par filières (meubles, déchets électriques, plastiques, etc.)

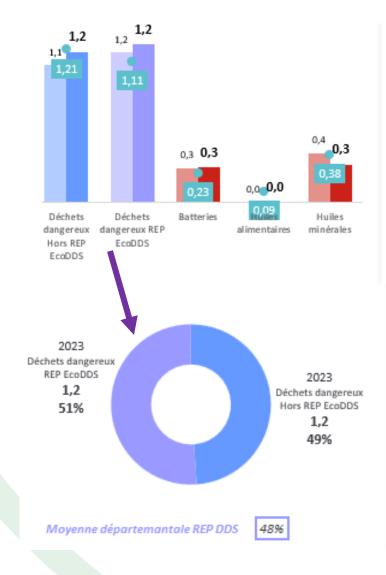


Comparaison ratios 2022/2023 par flux de déchets collectés en déchetteries

- Fréquentation des déchèteries 2023 :
 - → 59 051 passages pour les particuliers
 - 2 213 pour les professionnels



Collectes en déchèteries



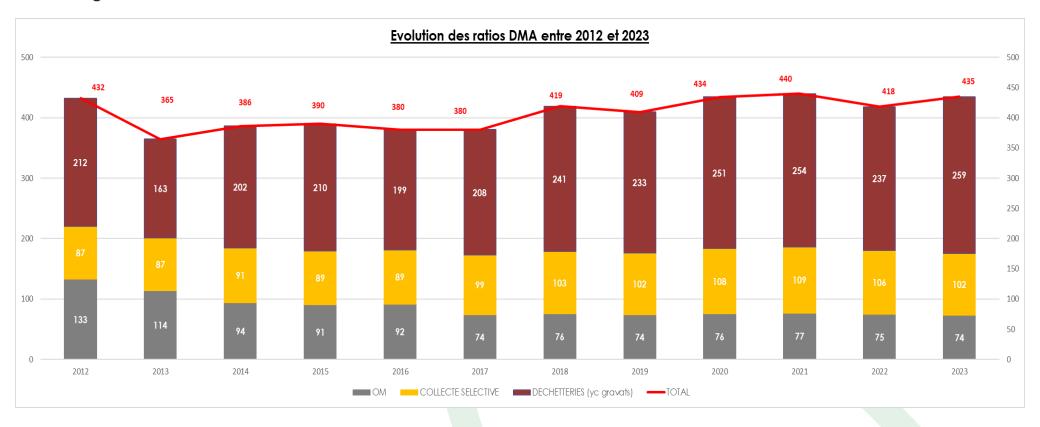
- Focus sur les déchets dangereux:
 - ☐ Un tri correct des déchets dangereux
 - ☐ Une optimisation de la collecte REP (Responsabilité Elargie du Producteur) => Moins de dépenses pour la collectivité

Les déchèteries

En résumé :

- > Des ratios très corrects
- > Un tri bien effectué sur les sites





- Un meilleur tri et donc recyclage, mais une production totale de déchets qui n'a finalement pas baissée
- → Priorité des 10 prochaines années: réduire les déchets produits
- Un enjeu fort sur les déchetteries, qui concentrent plus de la moitié des déchets produits sur le territoire
- Des performances de tri à maintenir en termes de qualité du tri



2.

LES INDICATEURS FINANCIERS





Le financement du service

Le financement du service gestion des déchets est assuré par :

- La Redevance incitative (REOMi): collecte/déchetterie/composteurs
- Les soutiens et reventes de matériaux
- Les subventions

Redevance	2019	2020	2021	2022	2023
Montant de la redevance	1867946€	1978547€	2 083 572 €	2 046 621€	2 241 214 €



La structure des coûts (Matrice compta-coûts)

	2023		
POSTES DE CHARGES		Charges en euros HT	%
Charges de structure		156 805,00 €	5%
Communication		33 710,00 €	1%
Prévention		34 795,00€	1%
Pré-collecte		162 078,00 €	5%
Collecte		1 251 728,00 €	41%
Transfert/Transport		423 028,00 €	14%
Traitement		965 965,00 €	32%
TOTAL CHARGES MATRICE		3 028 109,00 €	100%
POSTES DES PRODUITS		Charges en euros HT	%
Produits industriels (vente de matériaux)		284 933,00 €	32%
Soutiens		536 128,00 €	61%
Aides publiques		51 438,00 €	6%
Autres produits		5 248,00 €	1%
TOTAL PRODUITS MATRICE		877 747,00 €	100%



Le coût aidé du service public

Le coût aidé du service public est le coût qui reste à la charge de la Communauté de Communes.

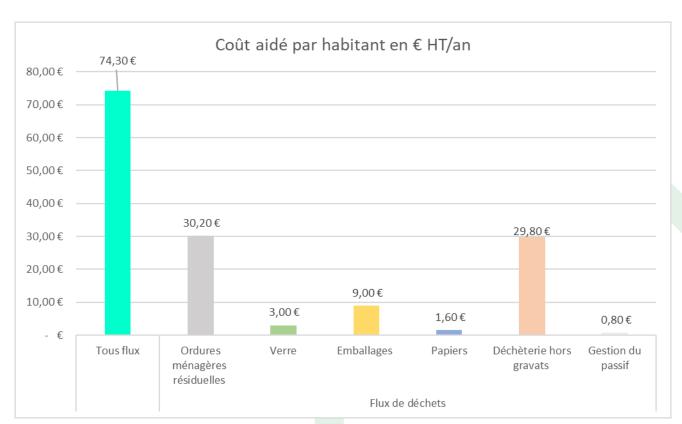
Il représente l'ensemble des charges c'est-à-dire le coût complet (structure, communication, prévention, collecte, traitement dont amortissements ...) qui affectent le service, déduction faite des produits industriels (vente de matériaux, prestations à des tiers), des soutiens des éco-organismes (filières à Responsabilité Elargie du Producteur/REP) et des aides publiques.

		F	lux de déchet	S		
Année 2023 Montants HT	Ordures ménagères résiduelles	Verre	Papiers et emballages hors verre	Déchets en déchèterie	Gestion du passif	Total
Coût complet	884 088	133 602	940 997	1 047 347	22 075	3 028 109 €
Coût aidé HT	872 570	87 221	305 781	862 715	22 075	2 150 362 €
Coût aidé TTC	921 830	95 311	353 371	920 725	23 522	2 314 759 €



Le coût aidé par habitant

L'analyse des coûts rapportés à l'habitant est la plus pertinente pour déterminer l'efficience du service et du coût de la collecte. Elle permet d'effectuer la comparaison avec des données issues du référentiel national.





La Communauté de communes du Pays de Mortagne possède un des plus bas coûts de collecte par habitant et par an de Vendée et reste très en dessous des indicateurs nationaux.

		Flux de déchets					
	Tous flux	Ordures ménagères résiduelles		Emballages	Papiers	Déchèterie hors gravats	Gestion du passif/Autres
Communauté de communes du Pays de Mortagne 2023	74,30€	30,20€	3,00€		10,60€	29,80€	0,80€
Comparaison avec la moyenne pondérée	Mixte à dominante rurale						
Référentiel national 2021€ HT/hab	105,80€	57,90€	1,60€		12,50€	31,00€	2,80€
Comparaison avec la moyenne pondérée	Vendée zone mixte rurale						
Données 2021	81,00€	38,00€	1,70€		9,50€	28,00€	3,80€
Comparaison avec la moyenne pondérée	Vendée terriroires en Redevance Incitative						
Données 2021	89,10€	41,90€	2,10€		9,80€	32,60€	2,70€



Perspectives 2024

- Géoguidage et géolocalisation des tournées (OM, tri et apports volontaires)
- Déploiement de nouvelles filières Responsabilité Elargie du Producteur en déchetterie ayant pour but de baisser le coût de traitement de certains déchets (plaques de plâtres, bois, plastiques, etc.),
- Déploiement des conteneurs dédiés au réemploi en déchetterie en partenariat avec la matériauthèque
- Rédaction du prochain marché déchetterie (en groupement avec la CC des Herbiers) – démarrage en juin 2025
- Arrivée du nouveau camion pour la collecte des sacs jaunes
- Ecriture/formalisation du Programme Local de Prévention des Déchets Ménagers et Assimilés (PLPDMA)

